



litige suite a la location d'une salle communale

Par ectot, le 29/11/2012 à 10:53

J'ai loué une salle communale pour un anniversaire, lors de la remise des clés, on nous a signalé que le bouton du lave vaisselle ne fonctionnait plus le lundi matin alors que nous n'avions eu aucun problème durant le week end. Par ailleurs le vendredi soir avant la location la personne chargée de la salle nous avait bien confié qu'il y avait un problème sérieux avec le bouton et que le lave vaisselle était déjà tombé en panne à plusieurs reprises. Le lundi après midi quand nous sommes arrivés, le lave vaisselle fonctionnait car un employé communal avait "bidouillé" le bouton comme nous la dit le maire. aujourd'hui le maire nous réclame le paiement de la réparation et a gardé notre chèque de caution "sous le coude" comme il dit. nous avons l'impression d'être les "pigeons" qui doivent payer pour un lave vaisselle d'effectueux, la commune étant petite et apparemment sans gros moyens. Quel recours avons nous, sachant qu'un mémoire nous a bien été remis ou il est juste indiqué la casse de la vaisselle ainsi que le solde du paiement de la location mais rien concernant ce fameux problème de bouton.